

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 134 (2013)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Apisuisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Abeilles et Conseil national

Au cours de la session d'été, le Conseil national traitera trois motions qui ont passé le cap des commissions parlementaires.

La première, intitulée **Plan d'action national pour la santé des abeilles** charge le Conseil fédéral de «développer et de promouvoir la recherche en vue de protéger la santé des abeilles de manière durable, ceci en tenant compte des efforts et des mesures déjà existantes. Il définit la procédure d'un plan d'action national pour les abeilles d'ici fin 2013. L'objectif de ce plan d'action est de définir d'ici fin 2015 plus précisément, sur une base scientifique, la cause de la mortalité des abeilles et d'élaborer des stratégies appropriées et de prendre les mesures nécessaires. Il est essentiel de prendre en compte tous les aspects néfastes sur la santé des abeilles. Les effets sublétaux des produits phytosanitaires sont à étudier avec l'aide d'essais scientifiques en plein champ et selon les pratiques apicoles suisses.»

La deuxième concerne les **Mesures visant à protéger les abeilles**. Elle dit: «Le Conseil fédéral est chargé de prendre une série de mesures visant à réduire, d'ici à 2023, les risques découlant de l'utilisation à long terme de produits phytosanitaires non seulement pour l'environnement, mais tout particulièrement pour les abeilles et d'autres pollinisateurs.»

La troisième traite de l'**Extension de la suspension concernant l'utilisation de substances nuisibles aux abeilles**. Voici son texte: «Le Conseil fédéral est chargé de suspendre l'autorisation concernant l'utilisation, dans les cultures de tournesols, de l'imidaclopride, de la clothianidine et du thiaméthoxame, néonicotinoïdes déjà interdits dans les cultures de colza et de maïs, et de suspendre également les autorisations relatives à l'utilisation d'autres insecticides nuisibles aux abeilles, comme le fipronil, le chlorpyrifos, la deltaméthrine et la cyperméthrine.»

apisuisse et les trois organisations régionales VDRB, SAR et STA soutiennent ces trois motions. Pour le faire savoir, apisuisse a fait parvenir le 10 juin un document explicatif nominatif et un pot de miel à chacun des 200 conseillers nationaux. Pour faire bon poids, une délégation d'apisuisse a passé tout l'après-midi à discuter et essayer de convaincre des conseillers nationaux dans la Salle des pas perdus. Chaque représentant d'apisuisse portait une chemise noire et une cravate jaune au logo d'apisuisse. Je peux vous certifier que nous ne sommes pas passés inaperçus! Le vote interviendra le mercredi 19 juin, après le délai de rédaction de cette revue. Puisse nos efforts être récompensés pour le bien de nos abeilles.



*Philippe Treyvaud*

## **NOUS ACHETONS**

**du miel suisse contrôlé  
miel de fleurs et miel  
de forêt dès 100 kg**

En cas d'intérêt,  
nous vous ferons parvenir  
nos conditions d'achat,  
veuillez prendre contact  
avec :

**Narimpex SA**

tél. 032 355 22 67

**Madame Studer**

ou via e-mail :  
gstuder@narimpex.ch

# **APIVER**

1906 Charrat

## **Pots à miel en verre nid d'abeille**

avec couvercles; prix de détails

Par paquets, prix par palettes  
sur demande, retirés à Charrat

Livrés: + 10%

Attention nouveaux prix:

250g: 0,53 - 500g: 0,58 - 1 kg: 0,73  
aussi pots à confitures, 9 modèles.

**Tél. 079 408 74 36**

## **Offrez-vous des outils de qualité :**

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

**Bandes porte-cadres\*, dès Fr. 2.40**

**Liteaux pour planchettes  
de couverture, dès Fr. -.50**

**Clous ou vis inox pour porte-cadres  
et liteaux**

**Nourrisseurs LEUENBERGER**

**Entrées de ruches WYNA-DELUXE**

**Grilles Anti-Varroa\* 29,7x50x0,9 cm**

\*dimensions sur demande

**JOHO & PARTNER**

**5722 Gränichen**

**Tél./Fax 062 842 11 77**

**Réponse en français 079 260 16 67**

**www.varroa.ch**

